

**Allocution du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, M. Said Djinnit, à l'occasion de la conférence interministérielle CEEAC/CEDEAO/CGG sur la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée**

*Cotonou, 19 mars 2013*

\*\*\*\*\*

Excellence Monsieur le Ministre d'Etat chargé des Affaires présidentielles et Représentant personnel du Chef de l'Etat,

Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de la République du Bénin,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellence Monsieur le Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO,

Excellence Monsieur le Secrétaire général de la CEEAC,

Excellence Monsieur le Secrétaire exécutif de la Commission du Golfe de Guinée,

Monsieur le Représentant de l'Union Africaine,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, et chefs de délégations,

Mesdames et Messieurs,

1. Je voudrais tout d'abord rendre un hommage aux autorités de la République du Benin qui accueillent cette conférence ministérielle où mon collègue Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique Centrale et moi-même représentons l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais les remercier pour les dispositions qui ont été prises dans des délais très courts. Cela traduit sans doute leur engagement sur la question cruciale de la lutte contre la piraterie et les vols à main armée commis en mer dans la région du Golfe de Guinée.

2. Il convient à cet égard de saluer le rôle déterminant joué par le Président de la République du Bénin, Son Excellence Thomas Boni Yayi, dans la mobilisation de la communauté internationale pour répondre aux défis posés par le phénomène de la piraterie et du crime organisé dans les eaux du Golfe de Guinée. En effet, il vous souviendra que c'est suite à une lettre adressée en juillet 2011 par le Président de la République du Bénin au Secrétaire général des Nations Unies, que ce dernier a dépêché, du 7 au 24 novembre 2011, une mission d'évaluation sur la piraterie dans le Golfe de Guinée. Les conclusions de cette mission ont été endossées par le Conseil de sécurité des Nations Unies dans sa résolution 2039 (2012) du 29 février 2012, qui soulignait la nécessité d'adopter une approche globale conduite par les pays de la région.

3. La résolution 2039 (2012) exhorte, entre autres, à la convocation d'un Sommet conjoint des États du Golfe de Guinée aux fins d'élaborer une stratégie régionale de lutte contre la piraterie, en coopération avec l'Union africaine et avec le concours du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) et du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). Elle pria également les États de la région du golfe de Guinée d'agir sans tarder, avec le concours de la communauté internationale, pour l'élaboration de stratégies nationales de sécurité maritime, notamment en vue de la mise en place d'un cadre juridique adéquat.

Mesdames et Messieurs

4. Malgré des initiatives ponctuelles qui ont été prises, force est de constater que face au fléau que constitue le crime organisé transfrontalier et la piraterie, les Etats restent relativement impuissants pour sécuriser leurs espaces maritimes économiques à titre individuel. Je voudrais dès lors saluer l'initiative conjointe prise par la Communauté économique des États d'Afrique centrale, la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest, et la Commission du Golfe de Guinée, d'organiser la présente conférence interministérielle.

5. Permettez-moi ici de saluer la célérité avec laquelle la CEEAC, la CEDEAO et la CGG, avec le concours des Nations Unies et d'autres organisations, notamment l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Union Africaine, l'ONUDC, et des partenaires se sont employés, à poser les jalons qui devraient, dans les prochains mois, nous permettre de parvenir à un cadre stratégique intégré pour la lutte contre la piraterie et le crime organisé dans les eaux territoriales du Golfe de Guinée qui regroupe non moins de 25 Etats. Je tiens à rendre un hommage au Groupe technique et au Comité de pilotage qui sont parvenus, en l'espace de quelques mois, à préparer trois documents qui sont soumis à votre appréciation aujourd'hui et ultérieurement à celle des Chefs d'Etat à l'occasion du sommet de Yaoundé, à savoir: le Mémorandum d'Entente entre la CEEAC, la CEDEAO et la CGG sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre; la Déclaration de politique des Chefs d'Etats et de Gouvernement sur la sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre; ainsi que le Code de conduite concernant la répression des actes de piraterie, des vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique de l'Ouest et du Centre.

6. C'est le lieu pour moi de souligner qu'avec la montée du narco-terrorisme au Sahel et le phénomène du trafic de drogue et du crime organisé, la piraterie constitue une grande menace à la stabilité et au développement économique des États du Golfe de Guinée qui est devenu l'une des zones maritimes les plus dangereuses de la planète selon les experts. A titre d'exemple, alors que trente (30) actes de piraterie étaient recensés en 2011 dans le Golfe de Guinée, ce chiffre est passé à 53 pour l'année 2012, dont 19 actes de piraterie pour le seul dernier trimestre de 2012. Afin de préserver le potentiel économique de cette région, de préserver la sécurité humaine et de renforcer la stabilité de la sous-région, il importe par conséquent de renforcer les capacités en matière de sûreté maritime des États de la région du Golfe de Guinée, et de promouvoir en parallèle des mécanismes de gouvernance des importantes ressources disponibles dans cette région soucieux des préoccupations des communautés locales et des enjeux du développement humain.

7. Je forme le vœu que cette conférence ministérielle marque une étape cruciale vers l'établissement d'une nouvelle architecture de sécurité collective dans les eaux territoriales du Golfe de Guinée, à laquelle les Nations Unies sont disposées à apporter tout leur soutien, en particulier pour ce qui est de la mobilisation de l'expertise technique auprès des partenaires.

Je vous souhaite pleins succès dans vos travaux et vous remercie.